

Plus de deux décennies à protéger les adultes et les enfants

APEA Vice-présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte à Bienne, Catherine Zulauf a pris sa retraite hier. Elle évoque son travail avec passion.

PAR MARJORIE SPART

Elle ne ressent pas de lassitude dans son travail. Elle en parle avec un élan débordant, en parfait décalage avec la raison pour laquelle on la rencontre: son départ à la retraite. Si Catherine Zulauf est aussi enthousiaste vis-à-vis de son activité de vice-présidente de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), à Bienne, c'est parce qu'elle s'y sent utile. «Travailler pour la protection des enfants et des adultes a conféré du sens à ma formation de juriste», confie Catherine Zulauf, qui œuvre dans ce domaine depuis 24 ans.

Le défi de la réorganisation

Après l'obtention d'un brevet d'avocat et 12 ans passés au barreau, Catherine Zulauf a intégré ce qui s'appelait alors l'Office des tutelles, un organe dépendant de la Ville, au service de l'autorité tutélaire, qui est ensuite devenu le Département de la protection de l'enfant et de l'adulte. En 2013, suite à une réorganisation profonde, les APEA ont remplacé les autorités tutélaires. Dans le canton de Berne, on est passé de plus de 300 autorités tutélaires communales à 11 APEA cantonales. Ces dernières ont ainsi repris une partie des tâches qui incombaient jusque-là aux communes.

«Le travail est resté globalement le même, malgré l'introduction du nouveau droit de la protection de l'adulte», commente-t-elle. «Par contre, la réorganisation fut un énorme défi. Pour l'APEA de Bienne, cela signifiait reprendre les dossiers de 19 communes et adapter les anciennes mesures tutélaires aux nouvelles exigences, suite à la réforme de la

loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte, entrée en vigueur en 2013 (red: qui a vu l'introduction de mesures permettant de répondre de manière plus ciblée au besoin d'assistance des personnes et de nouveautés destinées à favoriser le droit à l'autodétermination).»

Cette restructuration a accru la collaboration notamment entre les juristes et les travailleurs sociaux «car les APEA sont interdisciplinaires», souligne Catherine Zulauf. «Croiser mon regard avec d'autres professionnels pour aider les gens qui en ont besoin, voilà ce qui me plaît dans cette activité.»



C'est gratifiant de se dire que les mesures en place font évoluer positivement les situations.»

CATHERINE ZULAUF
VICE-PRÉSIDENTE APEA

Dans le domaine de la protection des enfants et des adultes, les intervenants œuvrent en réseau. «Souvent, ce sont des tiers qui nous signalent les cas. Pour les adultes, les médecins ou des proches nous indiquent qu'un senior, par exemple, n'arrive plus à gérer ses affaires. Dans le cas des enfants, c'est l'école ou la police qui nous indique des situations de maltraitance, de violence domestique, ou de l'absentéisme non géré par les parents», prend en exemple la juriste.

Mesure pas systématique

Une fois que l'APEA a connaissance d'un cas, elle mandate



Fraîchement retraitée, Catherine Zulauf ne compte pas rester inactive, mais elle se réjouit de ressentir moins de stress. PETER SAMUEL JAGGI

les services sociaux pour mener une enquête et déterminer les réels besoins d'assistance des personnes. Selon les résultats, l'APEA décide si une mesure doit être mise en place. «Un très grand nombre de procédures se terminent sans ordonnance de mesures», assure Catherine Zulauf, en précisant que dans de nombreux cas, des solutions sont trouvées grâce à l'implication de la famille. «Parfois, un membre de la famille est d'accord de devenir curateur d'un aîné pour l'aider dans ses affaires. Dans le cas des enfants, les parents arrivent aussi à collaborer lorsqu'ils comprennent que le bien de leur enfant est en jeu.» Pourtant, travailler pour l'APEA signifie aussi être cons-

tamment confronté à la tristesse, à l'isolement des gens, à la précarité et à des enfants en détresse. N'est-ce pas démoralisant? «Je préfère voir le verre à moitié plein et me dire que les mesures que nous mettons en place font évoluer les situations de manière positive. En cela, c'est très gratifiant», plaide Catherine Zulauf.

«La loi est bonne»

Pourtant, les décisions de l'APEA sont parfois décriées lorsque certaines affaires arrivent dans les médias. «C'est toujours délicat, vu que notre mission nous oblige à intervenir dans la sphère privée. Et comme nous ne commentons jamais les cas précis, il ne reste qu'une vue unilatérale de la si-

tuation dans les médias», précise-t-elle en martelant que, dans tous les cas, «c'est toujours le bien de l'enfant qui prime. Et nous essayons de trouver au maximum des solutions pour qu'il puisse rester dans sa famille ou qu'il en soit séparé le moins longtemps.» Interrogée sur les cas qui ont marqué sa carrière, Catherine Zulauf reste vague. «Je me souviens d'un ado qui se mettait en danger et qui a su trouver sa place dans la société suite à notre prise en charge.»

A l'heure de quitter ses fonctions, la juriste estime que «la loi qui protège les enfants et les adultes est bonne», mais elle nécessite les ressources suffisantes pour l'appliquer, tant dans le nombre des assis-

tants sociaux que dans celui des places d'accueil pour les jeunes francophones, par exemple. «Une lacune qui doit encore être comblée à Bienne et dans la partie francophone du canton.»

Catherine Zulauf quitte son office avec le sentiment du devoir accompli: «Cinq ans après la réorganisation, je peux dire qu'elle fonctionne correctement. Les mesures ont été adaptées au nouveau droit et tout le monde a trouvé ses marques.» Pour sa retraite, la juriste n'a pas encore de plans: «Tout est ouvert. Si je peux offrir mes compétences à la collectivité, je le ferai volontiers, mais sans le stress que je connais encore aujourd'hui», sourit-elle.

Du soleil dans le moteur des bolides miniatures

BIENNE Sous les nuages puis le soleil, près de 500 élèves de la région ont participé hier matin à la première «Solarcup du Seeland».

Une jolie effervescence régnait hier matin sur la place de l'Esplanade. Près de 500 élèves des Cités de l'énergie (Bienne, Brügg, Lyss et Nidau) se sont affrontés avec leurs modèles réduits de véhicules fonctionnant à l'énergie solaire. Ils participaient à l'épreuve préliminaire de la première «Solarcup du Seeland», mise sur pied par l'association Plateforme solaire du Seeland.

Répartis en 80 équipes, les élèves avaient construit eux-mêmes leur véhicule miniature. Ils disposaient pour cela tous du même matériel de base (panneau solaire, moteur électrique, roues, etc.), qu'ils étaient ensuite libres de compléter avec les éléments de leur choix pour permettre à leur bolide de franchir la ligne d'arrivée en premier. L'objectif de la manifestation est de sen-

sibiliser les enfants aux énergies renouvelables. Les 15 meilleures équipes de l'épreuve biennoise participeront demain à la grande finale à Lyss, entre 9h et 14h. Celle-ci est organisée dans le cadre des Journées du soleil, qui ont lieu dans tout le pays depuis 2004. Sur place, des spécialistes renseigneront les passants sur les tendances actuelles du marché solaire. CK



Dans une ambiance survoltée, les élèves biennois se sont affrontés hier sur une piste de 8m de long et 3m de large. L'objectif était de les sensibiliser aux énergies renouvelables. PETER SAMUEL JAGGI